



Conditions générales de garantie



LittleSun GmbH offre une garantie limitée de deux ans pour chaque produit solaire directement vendu par Little Sun GmbH, à condition qu'aucune réglementation ne s'applique dans le pays d'achat. La garantie Little Sun protège les clients contre les défauts liés à la production et aux matériaux lors d'un usage normal des produits et est valide à partir de la date d'achat.

Les partenaires distributeurs basés dans des pays sans réglementation nationale sont obligés d'offrir la même garantie limitée de deux ans à leurs clients.

La garantie Little Sun ne couvre pas les dommages occasionnés par le client. Par exemple, si le produit a l'air fissuré ou ouvert de force, il ne peut être remplacé.

Les clients ayant des problèmes liés à la fabrication doivent contacter le magasin dans lequel ils ont acheté le produit Little Sun. Selon le type de dommage, le produit sera réparé ou remplacé.

Les clients peuvent également contacter LittleSun GmbH directement pour une réparation ou un remplacement, mais ils devront prendre en charge les frais de transport des produits à destination et au départ de LittleSun GmbH à Berlin, en Allemagne.

